



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Nancy, le 1^{er} septembre 2017

La rectrice de la région académique Grand Est
Rectrice de l'académie de Nancy-Metz
Chancelière des universités de Lorraine

à

Madame et messieurs les IA-DASEN
Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement
Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Objet : Allègement de service pour raison de santé – Année scolaire 2018-2019

Référence : Dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation titulaires, confrontés à des difficultés de santé.

Articles R911-15 à R911-30 du code de l'éducation.

Je rappelle à votre attention les articles cités en référence relatifs au dispositif d'accompagnement des personnels titulaires enseignants, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé.

Ce dispositif prévoit la possibilité d'alléger le service de l'agent qui en fait la demande.

L'allègement de service est **une mesure exceptionnelle**, accordée en raison de l'état de santé de l'agent qui continue à percevoir l'intégralité de son traitement.

Cet allègement doit être considéré comme une période **transitoire, limitée dans le temps**, qui doit permettre à l'agent de recouvrer la capacité d'assurer la plénitude de ses fonctions.

Cet allègement ne pourra être renouvelé.

La formulation de la demande se fera par le biais d'une application mise en ligne sur : <https://pial.ac-nancy-metz.fr>, rubrique « Bouquet de services », Mon espace RH, choix « Demande d'allègement de service ».

Cette application sera ouverte du 1^{er} octobre 2017 au 6 avril 2018 à 23h59

Toute demande présentée après la clôture de cette campagne sera refusée.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la plus large diffusion de la présente circulaire et de veiller à l'information des personnels qui pourraient relever de ce dispositif.

Pour la rectrice
Par délégation
Le secrétaire général d'académie


François Bohn

Copie :

Mesdames les assistantes sociales des personnels
Mesdames les médecins de prévention

Service des ressources humaines

N° JL/IH/019/2017/2018

Dossier suivi par

Joël LALORE

Téléphone

03 83 86 21 03

Courriel

ce.drh@ac-nancy-metz.fr

2 rue Philippe de Gueldres

CO n° 30013

54035 NANCY Cedex

Accueil du public

du lundi au vendredi de 8h30

à 11h30 et de 13h30 à 16h30